



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### MAJORITÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaille à temps complet.



### STABILISATION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel reste pratiquement identique sur la période.



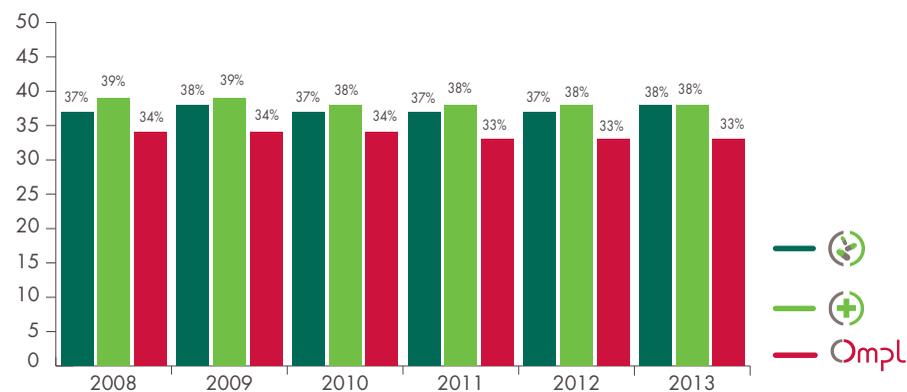
### FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes. Cependant, une proportion importante de ces derniers est également à temps partiel.

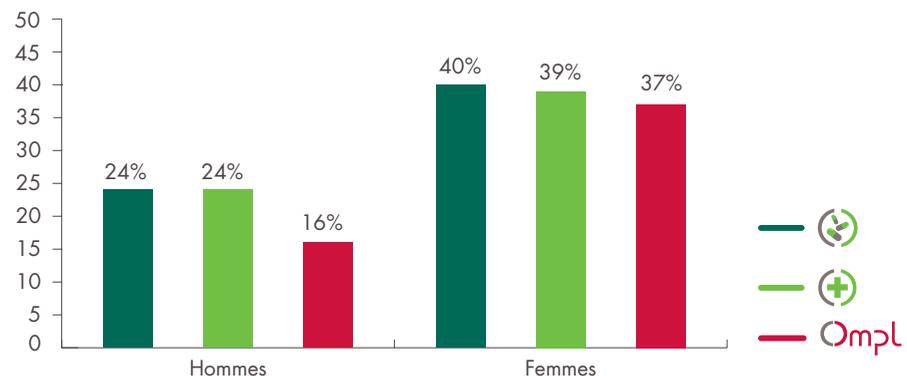
### Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	62 %	62 %	67 %
Temps partiel	38 %	38 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

### Évolution du taux de salariés à temps partiel



### Taux de salariés à temps partiel par genre



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Pharmacie d'officine



### PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

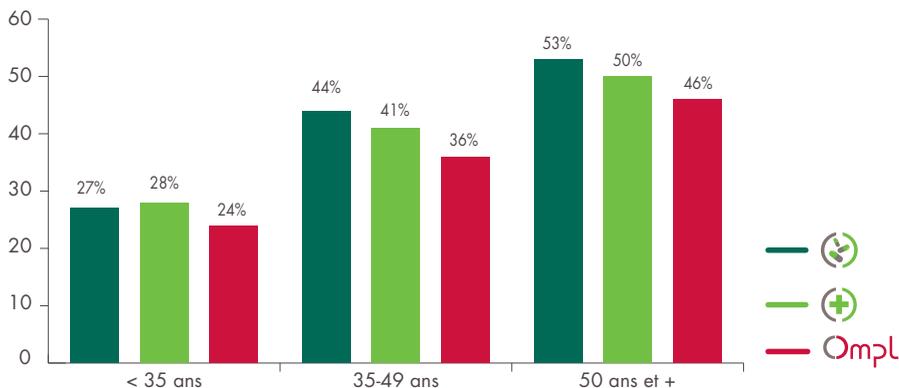
Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur deux de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de près de 26 points à celui moins de 35 ans.



### DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL DIFFÉRENTE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers, catégorie qui comprend notamment le personnel de ménage, et chez les cadres.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	👤	+	Ompl
Cadres	45 %	43 %	32 %
Professions intermédiaires	32 %	31 %	27 %
Employés	36 %	36 %	34 %
Ouvriers	65 %	69 %	62 %
<b>Moyenne</b>	<b>38 %</b>	<b>38 %</b>	<b>33 %</b>

### Taux de salariés à temps partiel par région

Régions	👤	+	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	45 %	42 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	37 %	38 %	36 %
Bretagne	34 %	36 %	34 %
Centre-Val de Loire	36 %	38 %	34 %
Corse	26 %	33 %	27 %
DOM	19 %	23 %	22 %
Grand Est	40 %	41 %	37 %
Hauts-de-France	44 %	41 %	37 %
Île-de-France	36 %	33 %	26 %
Normandie	40 %	38 %	35 %
Nouvelle-Aquitaine	35 %	37 %	33 %
Occitanie	40 %	40 %	36 %
Pays de la Loire	38 %	39 %	35 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36 %	38 %	35 %
<b>Moyenne</b>	<b>38 %</b>	<b>38 %</b>	<b>33 %</b>